



LE TRIOMPHE DE LA MATIÈRE

L'homme est grand. Dès l'aube où vécut ses aïeux,
Il a voulu tout voir, tout saisir, tout connaître :
Tandis qu'il essayait d'escalader les cieux,
De l'art à peine éelos, il s'est révélé maître.

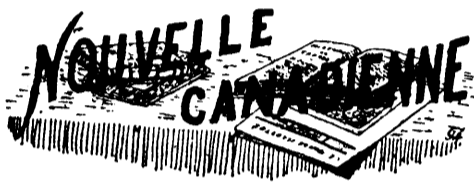
Palais resplendissants, bijoux, tissus soyeux,
Jamais, sous ses doigts forts ne se lassent de naître
Pour le plaisir des sens, pour le charme des yeux...
Et la Nature entière aboutit à son être.

Mais, par cette victoire, il demeure aveuglé,
Oubliant qu'en dépit de son nimbe étoilé,
Sa puissance est, hélas ! à la tombe asservie ;

Et l'orgueil le prend à ses grossiers trébuches,
Sans songer qu'en leur masse inerte, ces hochets
Dureront plus longtemps que lui, doué de vie.

Commissaire & Editeur

Paris, juillet, 1892.



LA TERRE PATERNELLE

VIII

LE CHARNIER



Près dix ans de pareilles souffrances, le malheur de la famille Chauvin ne pouvait, ce semble, aller plus loin. Cependant, il lui fallait encore passer par bien d'autres épreuves fort douloureuses et boire la coupe jusqu'à la lie.

Le fils aîné fut attaqué d'une maladie mortelle :

la misère, les privations de tous genres, le travail excessif, avaient achevé de ruiner sa santé depuis longtemps chancelante. Tous les secours de l'art ne purent le rappeler à la vie. Il mourut entre les bras de sa famille, qui se vit privée tout à coup d'un de ses soutiens.

Ce fut au pauvre père affligé que fut dévolue la pénible tâche de s'occuper de l'enterrement. La demeure du bedeau lui fut indiquée, et il s'y rendit ; ce pourvoyeur de la mort n'était pas alors chez lui. En effet, Chauvin le rencontra, peu d'instants après, sortant de l'église, tout essoufflé ; il venait d'aider à sonner en grand carillon les glas d'un riche qui, par un contraste insultant pour la misère de Chauvin, s'était laissé mourir d'un excès d'embonpoint. Parmi toutes les bonnes qualités qui brillaient en notre bedeau, aucune n'égalait la sensibilité de son cœur. C'était surtout lorsque quelques parents affligés venaient, les larmes aux yeux, lui annoncer la mort de quelqu'un des leurs, que cette qualité se montrait dans tout son éclat. Alors on le voyait présenter à son interlocuteur une moitié du vigage où se peignait la tristesse la plus profonde, tandis qu'un spectateur placé du côté opposé eût pu voir l'autre joue épanouie, et son œil pétiller de joie en pensant aux nombreux items du tarif. L'amour du prochain était pratiqué à un haut degré par notre bedeau. Quelques malins disaient pourtant qu'il l'aimait peut-être un peu plus après sa mort que pendant sa vie, par la raison, que, lorsque le défunt, après avoir dit un éternel adieu aux choses d'ici-bas, avait réglé ses comptes dans l'autre monde, il lui

restait encore à régler en dernier ressort avec notre bedeau. Hâtons-nous cependant d'ajouter en toute justice, que, s'il lui arrivait rarement de rabattre sur le tarif, il ne lui arrivait jamais non plus de le surcharger.

Lors donc que Chauvin lui eut exposé le sujet de sa visite, notre bedeau, tout en s'apitoyant sur son malheur, promenait sur lui un regard inquisiteur pour tâcher de découvrir à quelle classe appartenait le défunt.

— Quand sonnerez-vous le glas de mon fils ? demanda le père.

— Tout de suite si vous voulez ; combien de cloches ?

Puis, avec la volubilité d'un homme qui sait son tarif par cœur :

— Une cloche, c'est dix piastres ; deux cloches, c'est vingt piastres ; trois cloches, c'est trente piastres ; quatre cloches, c'est... .

— Ah ! mon cher monsieur, interrompit Chauvin, je suis bien pauvre ; je ne pourrai jamais vous payer des sommes comme cela.

— Quoi ! pas seulement pour une cloche ? Mais il faut au moins payer pour une cloche, si vous voulez avoir un service ; autrement vous n'en aurez pas, et on portera votre fils au cimetière tout droit.

— Serait-il possible, monsieur ? quoi ! mon pauvre enfant n'entrerait donc pas à l'église ?

— Mais non, vous dis-je, bonhomme, à moins que vous ne fassiez chanter un service, au moins d'une cloche. Comme ce gros monsieur qui vient de mourir, il sera porté à l'église, lui, parce qu'il paie pour un service, allez.

— Mais, monsieur, se permit de remarquer le père Chauvin, on dit que ce monsieur n'est jamais venu à l'église pendant sa vie, et cependant il va y entrer avec pompe après sa mort ! Mon fils, au contraire, y est venu souvent prier ; il n'aura donc pas le bonheur d'y être porté après sa mort pour avoir une pauvre petite prière et un peu d'eau bénite sur son corps.

— Que voulez-vous que j'y fasse ? c'est la règle (*) ; tout ce que je puis faire pour vous, c'est de fournir un cercueil ; vous porterez le corps au cimetière, et il y sera enterré jeudi prochain.

Le père Chauvin prit alors congé du bedeau, qui fut ponctuel à lui envoyer le cercueil, le jour indiqué. Le mort, enseveli d'un linceul qu'un des voisins fournit par charité, y fut déposé au milieu des larmes et des sanglots. Chauvin plaça le cercueil sur un traîneau, qu'un autre de ses voisins s'offrit généreusement de conduire, puis il prit place derrière, accompagné du vieux chien Mordfort, et le convoi du pauvre s'achemina lentement vers le cimetière du faubourg Saint-Antoine.

Dès que le gardien de ce vaste dortoir vit arriver le convoi, il vint au-devant, et, aidé du conducteur de la voiture, il déposa le corps dans le charnier, en attendant le prêtre, qui venait régulièrement deux fois la semaine présider à l'enterrement des pauvres. Celui-ci parut bientôt, et, après les prières usitées, le corps fut emporté à bras par le gardien et un de ses aides. Après avoir fait quelques pas, les porteurs s'arrêtèrent près d'une frêle construction en bois, d'environ vingt pieds carrés, qui reposait sur la terre nue ; et le gardien, tirant une clef de sa poche, se mit en devoir d'en ouvrir la porte.

— Mais où est-ce donc que vous allez mettre mon fils ? demanda Chauvin d'un air inquiet ; je ne vois pas de fosse creusée pour... .

— Mais ici, répondit le gardien, dans la charnière ; c'est là que l'on met les pauvres pendant l'hiver ; la terre est gelée, et ça coûterait trop cher pour faire les fosses.

— Ah ! monsieur, je vous en prie, ne le mettez pas là ; ma pauvre femme en mourrait de douleur si elle le savait. Mon fils n'y restera pas la nuit, il va être volé par les clercs-docteurs.

— Ah ! pour cela, ne craignez rien, bonhomme ; j'ai le mon fusil et un bon chien. Je les défie d'y venir.

— Tenez, monsieur, prêtez-moi une bêche ; la terre ne vous manque pas ici : je vais creuser moi-

(*) On s'est relâché, depuis, de la rigueur de cette règle ; les corps des pauvres peuvent maintenant entrer à l'église et participer aux prières qui s'y disent pour les morts.—NOTE DE L'AUTEUR.

même la fosse à mon fils, dans quelque petit coin.

— C'est impossible, bonhomme, c'est contre mes ordres.

— Oh ! je vous en prie, ne me refusez pas cette grâce, je gratterai plutôt la terre avec mes mains ; mais, pour l'amour de Dieu, ne mettez pas mon fils dans la charnière.

Cette horreur des pauvres pour le charnier n'est point exagérée. Il y a eu un temps où des gardiens infidèles se laissaient corrompre par l'appât de l'or et faisaient du charnier un réservoir où les clercs-docteurs venaient, à prix fixe, choisir les sujets de dissection qui leur convenaient. Il s'y faisait un trafic régulier de chair humaine, et Dieu seul connaît le nombre de ceux qui sont passés de ce lieu de repos sous le scalpel du médecin. Mais on doit dire ici, à la louange du gardien actuel, qu'il s'acquitte de sa charge avec une fidélité à toute épreuve, et personne ne sait mieux que les clercs-médecins qu'il est incorruptible sous ce chapitre ; aussi, envie ne leur prend d'essayer la juste portée de son fusil, ni de faire une connaissance trop intime avec la mâchoire du fidèle Sultan.

Aussi ce fut aux assurances réitérées que le gardien fit à Chauvin que le corps de son fils serait dans le charnier aussi en sûreté qu'au sein de la terre qu'il consentit, comme malgré lui, à l'y laisser déposer. Ce pauvre père, le cœur navré, plongea plusieurs fois ses regards au fond de ce trou où gisaient, rangés par ordre, un grand nombre de cercueils de toute grandeur ; et lorsque le corps de son fils y fut descendu, il lui jeta, pour dernier adieu, quelques poignées de terre, et la porte du charnier se referma.

IX

LES PRIÈRES D'UNE MÈRE

Les jours qui suivirent l'enterrement n'eurent rien de remarquable dans la famille Chauvin : toujours la monotonie affreuse de la misère. Le père continuait seul maintenant son travail ; la mère et la fille essayaient de reprendre courage avec leurs occupations ordinaires.

Tous les anciens amis de Chauvin l'avaient abandonné depuis longtemps. Comme à l'ordinaire, il en comptait beaucoup au temps de la prospérité ; les jours mauvais étaient venus, et tous avaient pris la fuite. Un seul ne l'avait point abandonné, et le visitait souvent ; il le secourait même autant que ses faibles moyens le lui permettaient. Sa bonhomie, sa franchise et un cœur généreux l'avaient rendu l'ami intime de cette famille. C'était le vieux Danis, ancien voyageur, âgé de près de soixante-dix ans, haut de taille, à traits fortement prononcés. Il avait fait quarante campagnes dans les pays hauts sous les anciens bourgeois de la compagnie du Nord-Ouest. Retiré du service depuis longtemps, il n'avait recueilli de ses voyages qu'une modique rente qui lui suffisait à peine, et la réputation bien méritée, parmi tous les voyageurs, d'avoir été d'une force extraordinaire, marcheur infatigable, et grand mangeur. Il avait appris de Chauvin, que le cadet de ses fils s'était autrefois engagé pour les pays sauvages, et, sans l'avoir jamais connu, il s'était pris d'affection pour ce jeune homme, seulement parce qu'il courait les mêmes aventures que lui, et il l'appelait familièrement son fils. Il entra chez Chauvin à toute heure de la journée, et à chaque visite il ne manquait jamais de demander si on avait reçu des nouvelles du voyageur ; c'était alors pour lui le prétexte tout naturel d'entrer en matière, et de raconter au long les prouesses de son jeune temps, et mille et mille épisodes de ses voyages, toutes plus véridiques les unes que les autres.

Un soir il vint faire sa visite accoutumée. La mère et la fille étaient seules ; il s'assit près d'elles, et leur demanda comment elles se portaient :

— Tout doucement, répondit la mère d'une voix encore émue par des larmes récentes.

— Toujours des larmes, la mère, toujours des larmes !

Joseph Victorin Guillet, Leconte

(A suivre)